

Autorisation de diffusion

Nous, soussigné(e)s : CEYLAN Didem *et Lina REBITI*

Agissant en l'absence de toute contrainte et en sachant qu'en dehors de l'obligation de déposer nos travaux, nous bénéficions de la liberté de permettre ou non leur diffusion, autorisons sans limitation de temps à diffuser les travaux pour le mémoire ou l'écrit professionnel que nous effectués pour le Master Meef mention premier degré, dans les conditions suivantes :

Consultation sur place en bibliothèque Oui Non

Diffusion en texte intégral sur le réseau Internet Oui Non

Etant entendu que les éventuelles restrictions de diffusion de nos travaux ne s'étendent pas à leur signalement dans les catalogues des bibliothèques accessibles sur place ou par réseaux.

La présente autorisation de diffusion vaut également pour la reproduction limitée aux seules fins des diffusions ainsi définies.

Nous renonçons à toute rémunération pour les diffusions et reproductions effectuées dans les conditions précisées ci-dessus.

Bon pour accord,

Signatures des auteur(e)s, A Lyon le 11/05/2022

